

Plaidoyer pour l'émancipation totale et immédiate des colonies françaises en Afrique.

Par [Cherif Aissat](#)

Mondialisation.ca, 24 mars 2021

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Économie](#), [Histoire et Géopolitique](#)

Lettre ouverte au président français : « Insurrection pacifique » contre les ravages du président Emmanuel Macron

Sous votre consentement libre et éclairé, les indépendances et libérations de vos patries relèvent de votre décision d'être souverains dans le destin que vous vous souhaitez et de celui que vous voulez léguer aux générations futures. Dans le cas de notre patrie de naissance, l'Algérie, c'est ce destin déjà défini qu'il faudra remettre sur la voie.

Notre présent plaidoyer sera assis sur ce que peut imposer la volonté des nations et des peuples. Dans une action qui suivra la présente sur la trahison d'un destin meilleur pour les Africaines et les Africains, nous nous adresserons à l'Assemblée générale des États-membres de l'Union africaine.

Notre plaidoyer pour une émancipation totale et immédiate des colonies françaises en Afrique exige au préalable de définir ce qu'est l'Afrique. Pour nous, ce sont tous les êtres vivants qui doivent jouir des richesses naturelles de cette terre limitée par la Méditerranée au nord, les océans atlantique et indien à l'ouest et à l'est.

Toutes et absolument toutes les nations colonisées par la France doivent crier ensemble leurs exigences pour la reconnaissance des génocides dont elles ont été victimes durant leur colonisation et à défaut d'une telle reconnaissance, initier un tribunal permanent des peuples, de crier leur droit au droit à un dédommagement financier de la part de la France, d'imposer des règles léonines à ses entreprises qui pillent leurs ressources naturelles tant que des sommets internationaux sur ces revendications ne sont pas organisés et travailler pour l'amendement du Stat de Rome sur la Cour Pénale Internationale pour inclure le fiduciaire monétaire.

Ces exigences doivent être mises en œuvre dans le but de bâtir un avenir global fondé sur une justice juste, de droits humains et de la nature identiques pour tous et de bien-être mesuré avec des indicateurs additionnels aux indicateurs internationaux en usage. Elles auront pour objectif non pas le but de creuser encore plus les clivages entre les peuples colonisés par les Français et la nation française mais tout son contraire, celui d'une coopération, solidarité et amitié à sceller dans des accords et traités plurilatéraux et multilatéraux à déposer à l'Organisation des Nations-Unies comme le sont les Déclarations et Protocoles sur les Droits de l'Homme ou de l'Organisation mondiale du Commerce et qui serviront d'instruments de droit international pour les générations futures.

Dans un passé récent, nous avons dénoncé la permanence de la colonisation française en

Afrique. Nous l'avons abordée à travers la présence des forces militaires françaises que nous avons encadrée dans le droit international codifié dans les Chapitres 6 et 7 de la Charte des Nations Unies et de l'Aide publique au développement.

Notre présent plaidoyer pour l'émancipation totale et immédiate des colonies françaises en Afrique sera abordé sous l'angle monétaire tant du franc CFA que du dinar algérien pour établir leurs liens avec cette présence militaire, la mainmise de la France sur la décision politique dans ses colonies, la prédation de leurs ressources naturelles et la violation des droits de l'Homme.

Pour cela, nous commençons avec ces questions

Loin des théories des diverses écoles économiques, les quatre premières considérations sont élémentaires :

1. La jalousie patriotique. Les colonisés par les Français se doivent d'être aussi patriotes que l'ont été leurs libérateurs, que les Français qui défendent les intérêts de leur patrie avec les mauvais conseils que dispensent leurs expertologues aux dirigeants africains ou les ordres qu'ils imposent à travers les organisations internationales comme l'Organisation internationale de la Francophonie, Le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'OCDE et autres clubs ;
2. Si le Franc CFA était en défaveur de la France, est-il sensé et rationnel de croire qu'elle aurait de tout temps agi pour son maintien ?
3. Si la présence militaire de la France en Afrique lui était réellement détrimentaire et couteuse, est-ce que l'actuel roi de France et de ses colonies africaines, le président Emmanuel Macron, alors qu'il a claironné le rapatriement de ses forces et l'abandon de la tutelle monétaire, la maintiendrait pour les beaux yeux des Africaines et des Africains ou, sans confondre la pauvreté qui mesure la dignité et la misère, pour pérenniser la morve qui dégouline sur les visages des enfants et de leurs mères ?
4. Est-ce qu'une monnaie par État ou une monnaie commune à toutes les anciennes colonies françaises et qui sera utilisée dans les échanges et commercialisation des ressources naturelles avec absence de ces forces militaires serait meilleur pour le développement des populations ? C'est ce que nous avons défendu en 2014 à l'Université de Montréal dans notre présentation sur les impacts économiques de tamazight sous la perspective des droits humains et du développement durable.

À travers ces premiers questionnements qui seront suivis d'autres dans la suite, c'est aux nations des colonies françaises d'imposer leur monnaie en cessant de déléguer ce pouvoir à des politiques et économistes de Paris ou Washington. Ce sont les nations qui savent comment répondre aux exigences de ce que doivent être les attributs de leur monnaie qui est, faut-il le rappeler, un symbole régalien, un des liens entre elles et leurs États et une caractéristique fondamentale de la personnalité juridique internationale de l'État incarnée par une nation et son indépendance.

Avant d'aller en profondeur dans ce plaidoyer, pour plus de clarté, nous nous positionnons sur notre approche de la monnaie.

Nous nous situons dans la pensée libérale telle que vécue en Algérie et en Kabylie et qui est

d'essence amazighe et musulmane. Les théoriciens de l'économie qui nous marquent sont le capitaliste David Ricardo, l'unique non-économiste qui a révolutionné la pensée économique et qui a abouti dans ses recherches et pensées à la conclusion que la monnaie est dépourvue de valeur intrinsèque, et le socialiste Alexander Chayanov, le pionnier de l'économie coopérative. Nous nous inscrivons dans la pensée anti-marginaliste et antirationaliste même si nos hypothèses de travail y font appel.

Nous avons entamé un travail sur une monnaie ancrée sur l'air et la terre dans le but de faire de ces deux dons de Dieu, l'assise de la richesse d'une nation valorisée avec une monnaie intrinsèque, qui servira d'interface avec le Protocole de Kyoto, l'esprit et nous précisons bien l'esprit de son mécanisme du développement propre dans un premier temps et de l'autre mécanisme qu'est la mise en œuvre conjointe au niveau régional une fois ses critères définis dans un second temps.

Avec une telle monnaie, une passerelle avec les marchés, comme ceux Chicago et Montréal, de ces ressources universelles qui transigent des titres connus sous l'appellation générique d'actions ou de titres Carbone.

En faisant de l'air et de la terre une base monétaire, les programmes financés par la Banque mondiale dans les pays sous-développés et qui sont l'étude et l'évaluation des impacts sur l'environnement des projets dits de Catégorie A et Catégorie B trouveront une contrainte pour l'optimisation de l'exploitation des richesses naturelles, l'air, les changements climatiques et qui cadrera les estimations monétaires du Fonds monétaire international en dehors des fluctuations des marchés-vautours.

Sur les points énumérés ci-dessus, nous avons donné quelques généralités dans notre ouvrage *Le livre de la Jarre pour la Patrie* et avons soumis une proposition pour une initiative internationale sous l'acronyme de BRINA pour Base sur la Richesse Naturelle et Africaine au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon que nous avons réitérée pour l'actuel Antonio Gutierrez.

Une indication sur le titre de notre ouvrage : dans l'ancestralité amazighe de la région d'Ath Jennad en Kabylie, la jarre contenant une pierre précieuse symbolise une valeur non quantifiable monétairement. En économie cette valeur est appelée valeur d'existence.

Revenons à la monnaie

Lors du dernier G5 Sahel tenu à N'Djamena au Tchad, dans une partie de son discours, le roi de France et de ses colonies africaines, le président Macron s'est félicité au comble des Africaines et des Africains de la contribution financière de l'UEMOA et a montré sa satisfaction dans la participation des autres organisations internationales africaines au maintien de son colonialisme. En faisant la liste exhaustive des organisations monétaires africaines, c'est à nous qu'Emmanuel Macron répondait car nous les avons qualifiées d'organisations terroristes. Ce jour et dans ce plaidoyer, nous ajoutons qu'elles sont fascistes et que l'histoire fera d'elles les bras armés de la fiduciaire soft-power française en Afrique.

1. Dans l'oralité amazighe de notre région natale, la Kabylie en Algérie, un proverbe dit : 'Issordiyen Dhi lafdhane N'dounith', (L'argent, la monnaie est la saleté de la vie). Ce proverbe, si ce n'est son théorème, doit être le principe ou l'axiome de base d'une théorie de l'autarcie et de l'affranchissement d'un

asservissement à une monnaie ;

2. Les nations doivent aimer leur monnaie. Un individu doit voir sa monnaie comme sa femme ou son homme. Si la femme aime son homme ou si l'homme aime sa femme, elle ou il lui donnera sa valeur réelle et non sa nominale et elle ou il la protégera. Pour une nation, cet amour est celui qu'il éprouve pour sa patrie. Nous citons Tomas Sedlacek dans Economics of Good and Evil dans son livre The Quest For Economic Meaning From Gilgamesh to Wall Street. « The story is about the sale of a field that Abraham buys from Hittites so that he can buy Sarah. But the Hittites want to give him, not to sell it. Until then, all asset transactions documented in Genesis were nonmonetary, and ownership changed through gifts or violence. » ;
3. Est-ce qu'un individu, un sujet d'une colonie française en Afrique trouve sa monnaie belle ou laide ? Est-ce que sa monnaie reflète son anthropologie, son histoire et véhicule sa dignité ; dans le cas de l'Algérie, son amazighité ?
4. Est-ce que **peu** de monnaie qui permet de se nourrir correctement est préférable à **beaucoup** qui nourrit mal ?

Maintenant, nous allons parler de l'Algérie, des ravages du président de la France dans notre patrie et nos compatriotes des autres colonies françaises en Afrique feront des parallèles avec leurs pays respectifs.

Histoire :

Les Accords de Bretton Woods de 1944 ont porté essentiellement sur la monnaie internationale. Les négociations ont été monopolisées par l'anglais John Maynard Keynes et l'américain Harry Dexter White. L'affrontement a été gagné par l'Américain qui a refusé le Bancor de l'Anglais comme monnaie internationale.

Le Franc CFA a été créé en 1945. Il a permis à la France d'étrangler ses colonies et lui a garanti le sevrage économique et monétaire de ses colonisés jusqu'à ce jour.

L'Algérie victime d'une colonisation d'extermination a subi pire : un article spécial lui a été dédiée lors de la création de l'OTAN en 1949.

Dans les pays laminés par le franc CFA, la Guinée (Conakry) s'en est affranchie dès le début des années 1960. Un coup très mal digéré par la France.

Le sort de Modibo Keita a été scellé quand il a tenté de faire de même, de s'émanciper de cette monnaie fiduciaire . Pour justifier la neutralisation de Modibo Keita, le révolutionnaire, c'est le caractère dictatorial de son régime politique et son orientation marxiste qui lui ont été reprochés. L'histoire dit que pour se libérer du franc CFA, Modibo Keita s'est appuyé sur un conseiller israélien. Si ce dernier, ses parents ou pour la mémoire de ses compatriotes qui ont porté l'étoile jaune du gouvernement de Vichy, a soutenu Modibo Keita, alors la boucle serait bouclée pour établir le rôle de la France.

En décembre 1962, cinq mois après l'indépendance de notre pays, la banque d'Algérie a été créée avec une parité parfaite, absolue entre le dinar et le franc français. Son inspireur, ses inspireurs que nous ignorons, méritent des statues en or massif.

En Algérie

À chaque fois que la violation des droits politiques et identitaires de l'homme est invoquée, l'État viole plus les droits sociaux et économiques des Algériens. En monnaie, l'Algérie est entrée dans l'enfer dès qu'elle a adopté la politique de facilité : celle de la dévaluation à partir de 1990.

Pour le franc CFA, rappelons sa cotation.

1945, 1 franc CFA = 1.70 francs français. Le franc CFA était plus cher que le franc français ;

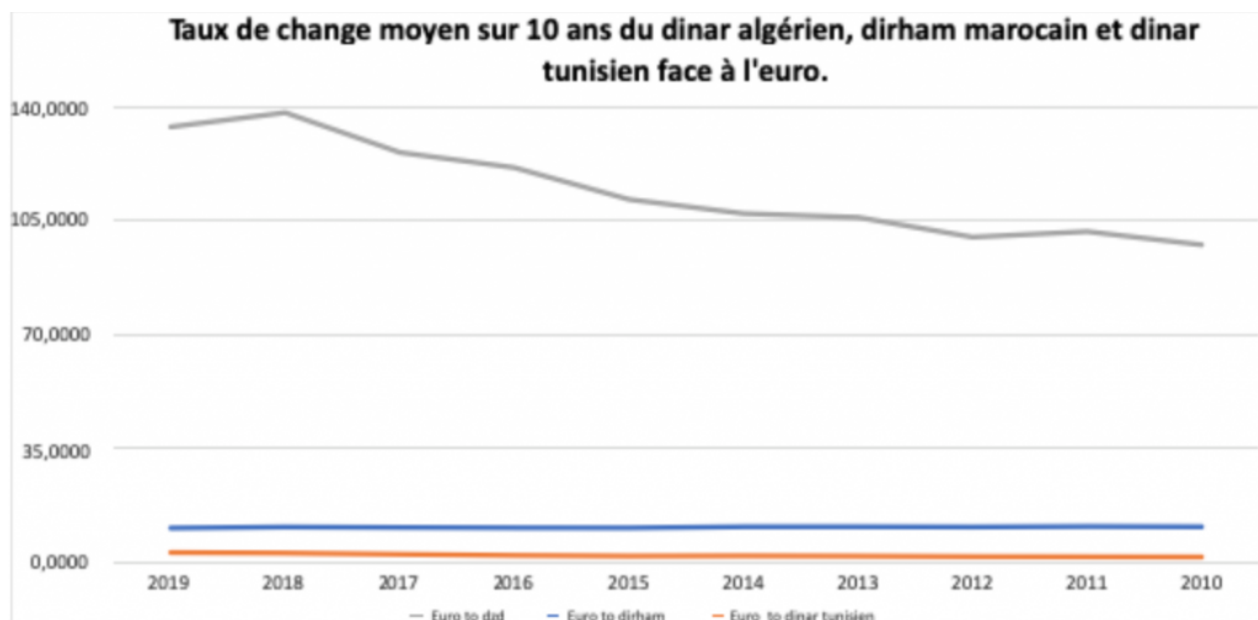
1948, 1 franc CFA = 2.00 francs français. Le franc CFA a encore pris de la valeur par rapport au franc français ;

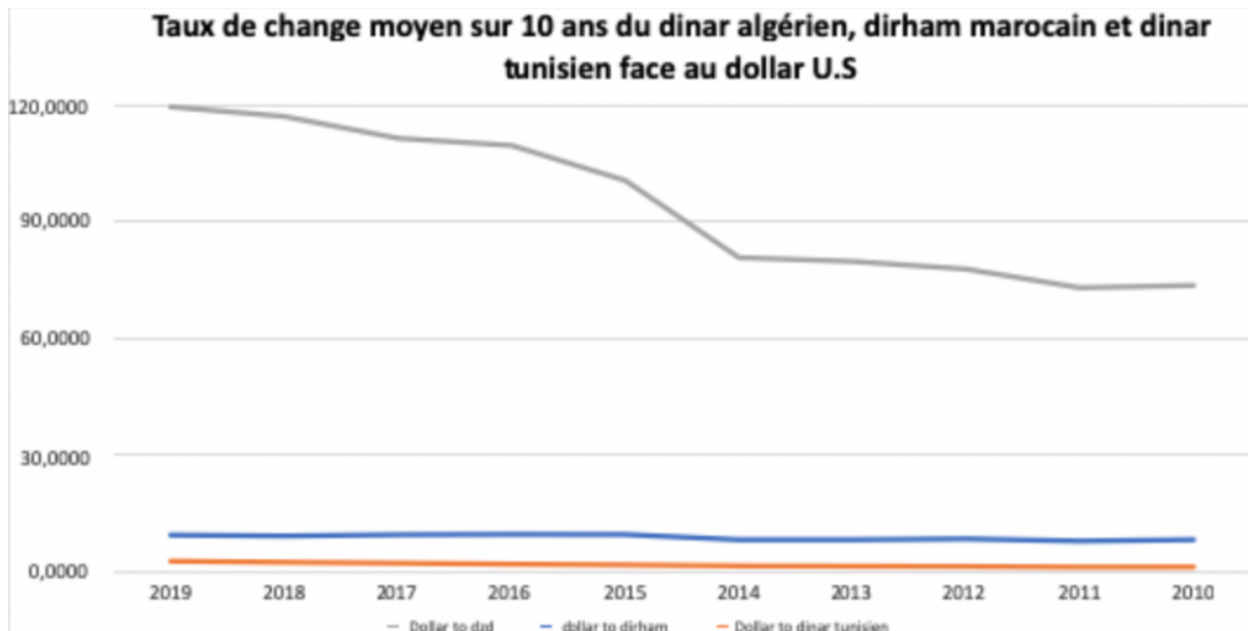
1960, 1 franc CFA = 0.02 francs français après la naissance du nouveau franc français ou franc lourd et démonétisation de l'ancien franc. Sachant que la France n'a pas de mines d'or et de métaux précieux, elle a fait subir un cataclysme à ses colonisés africains dans le prix de ses richesses naturelles: si 100 anciens francs achetaient 290 mg d'or fin, le nouveau franc n'achète désormais que 180 mg. Nous rappelons que la France était encore sous ERP plus connu sous le nom de Plan Marshall qui désigne aussi les 30 Glorieuses pour les USA et non l'Europe ;

1994, 1 franc CFA = 0.01 FRF : la France a décidé d'envoyer les Africains dans un enfer plus brûlant et plus profond,

1999, 1 franc CFA = 0.00152 euros qui signifie qu'il vaut ce que recevra un Français après le partage de 152 euros sur 100 000 français .

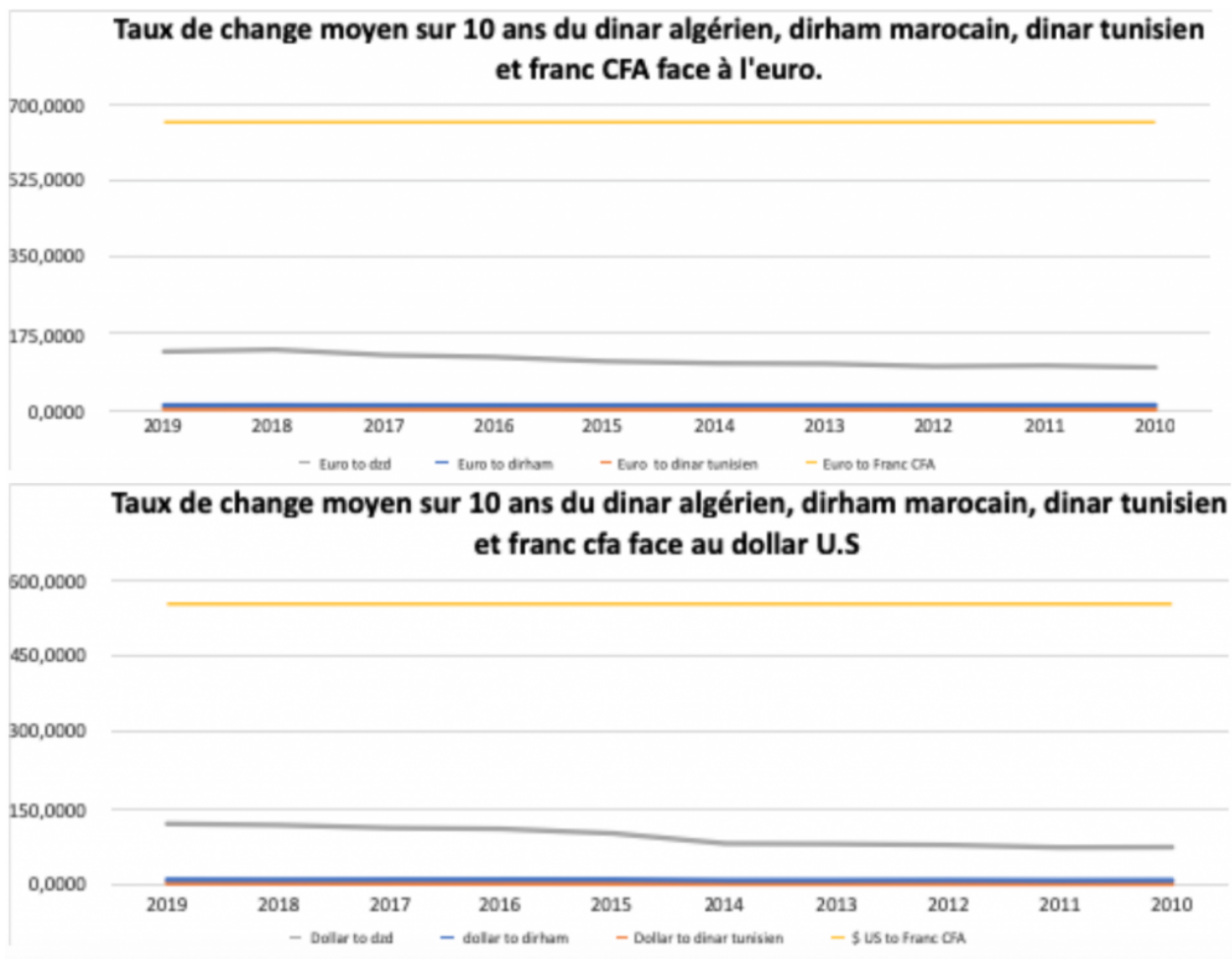
Montrons ce fiducide avec des graphiques et donnons quelques interprétations



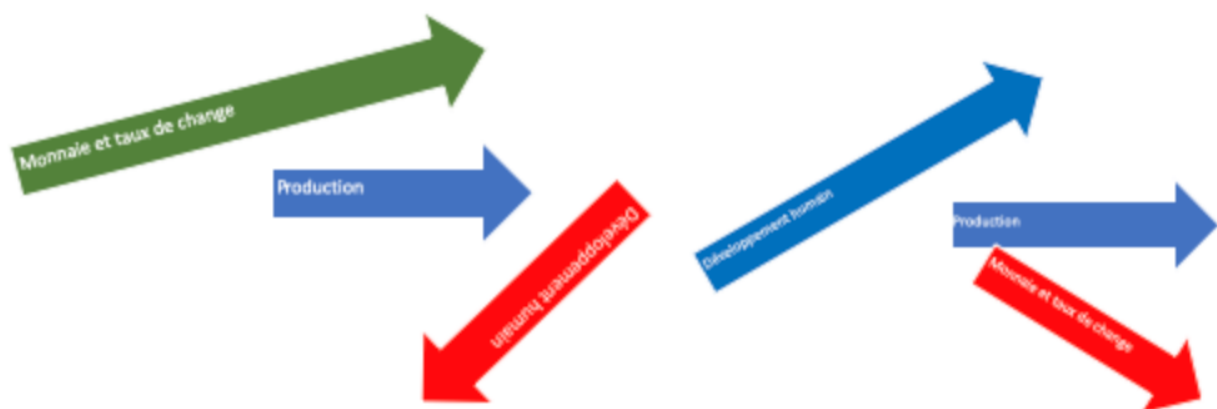


Que ce soit en euros ou dollars US

1. Les courbes des cours des monnaies mesurent le patriotisme ;
2. Elles montrent la stabilité et l'instabilité des politiques monétaires nationales ;
3. Les distances entre les courbes montrent la stupidité des États de l'Afrique du Nord ;
4. Deux points sur la courbe du dinar algérien montre la terrorisme en col blanc à travers le risque de change, et en plus du coup sur l'or de 1960, nous montrerons le pire sur la courbe avec le franc CFA ;
5. En Algérie, la cotation du dinar révèle l'objectif de la dépénalisation de l'acte de gestion dans le domaine monétaire ;
6. Ces courbes montrent ce qui attend la Tunisie et le Maroc sur une probable dévaluation de leurs monnaies ;
7. Elles montrent que l'Algérie sera encouragée de creuser encore plus son enfer en allant à la convertibilité ;
8. Ce graphique montre clairement que l'Algérie est une cible de la France et de l'Union européenne.



Les colonisés par la France doivent inverser la théorie économique du développement par le capitalisme monétaire et la remplacer par celle du capitalisme humain.



Questions communes à toutes les nations colonisées par la France

Avez-vous entendu la France condamner la violation des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels dans ses colonies ? Elle a délégué cette tâche au Parlement de l'Union européenne et qui ne vise que l'Algérie.

Avez-vous entendu l'Union africaine et toutes les organisations monétaires et financières du continent dénoncer ce fiducide ?

Ce qui est possible aux nations africaines de faire dans l'intelligence de la paix

1. Exiger la publication des clauses de la responsabilité sociale des entreprises de toutes les compagnies qui pillent leurs richesses naturelles ;
2. Exiger la certification de leur adhésion au protocole de Kimberley ;
3. Demander à leurs États respectifs la révélation des volumes des richesses extraites et la part des recettes qu'ils reçoivent ;
4. Organiser des grèves pacifiques qu'il faudra arrêter aux premières violences ;
5. Imposer les suivis médicaux des populations aux frais des compagnies avec mission d'évaluation des bilans de santé par des tiers ;
6. **Organiser des référendums sur le maintien ou la suppression du franc CFA.**

En espérant le sursaut de la dignité des Africaines et des Africains, ceci clôt notre plaidoyer.

Cherif Aissat

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Cherif Aissat](#), Mondialisation.ca, 2021

Articles Par : [Cherif Aissat](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca